



AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ET PAYSAGER EN SECTION D'APPROCHE D'AGGLOMÉRATION

PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT : Requalification paysagère menée sur plusieurs communes du secteur pour marquer les entrées des bourgs et réduire la vitesse des automobiles. Le principe de l'aménagement est de matérialiser un seuil en créant une paroi végétale grâce à une haie d'arbustes variés à fleurs. La couleur de la chaussée est modifiée sur plusieurs mètres pour accentuer ce principe de seuil : enduit gravillonné rouge ou enrobé blanc pour les communes situées dans les abords de monuments historiques classés.

ENTRETIEN ET GESTION : Des entreprises privées sont sollicitées pour les plantations et l'entretien des arbustes pendant les deux années qui suivent la plantation. Par la suite, l'entretien des haies est assuré par la commune grâce à une convention avec le Conseil Général de Seine-et-Marne.

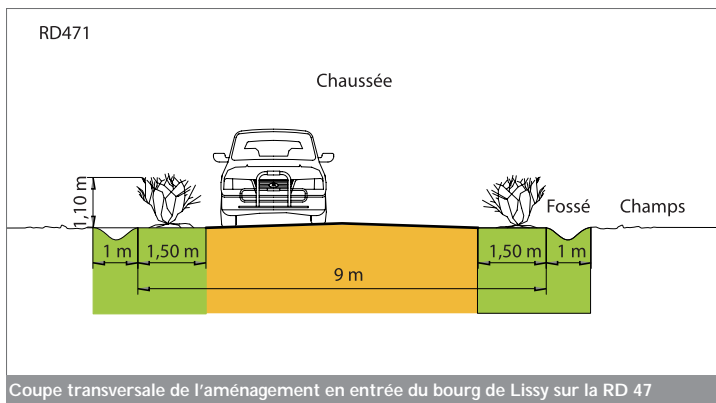
LOCALISATION : Commune de Lissy

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Conseil Général de Seine-et-Marne

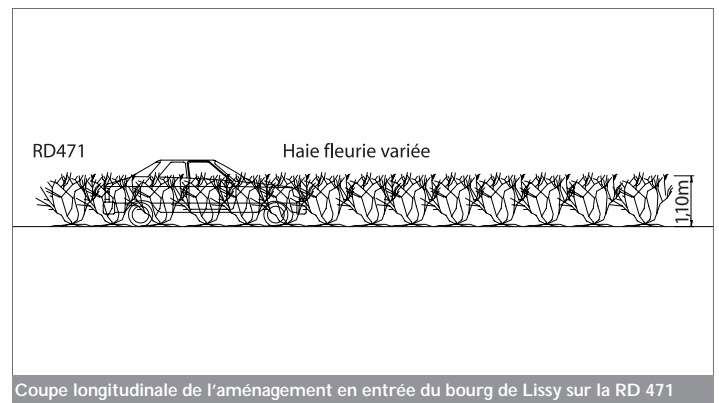
LINÉAIRE : 300 mètres pour les deux entrées totalisées

MONTANT DES TRAVAUX : 80 000 euros TTC dont 26 000 euros TTC pour les plantations

RÉALISATION DES TRAVAUX : FÉVRIER 2006



Coupe transversale de l'aménagement en entrée du bourg de Lissy sur la RD 47



Coupe longitudinale de l'aménagement en entrée du bourg de Lissy sur la RD 471



Vue rapprochée de l'aménagement sur la RD471



Vue générale de l'aménagement en entrée du bourg de Lissy : matériaux de chaussée spécifiques et plantations arbustives